

Clinique vétérinaire

129 route d'Abbeville 80000, Amiens



Présentation

La parcelle du projet, sur laquelle est implantée une station essence hors service, se situe au 129 route d'Abbeville, en vis-à-vis d'une rangée de maisons amiénoises, au voisinage de logement collectifs et de maisons individuelles, avec des variations de hauteur sur rue. Soucieux de respecter le site, son environnement, son histoire et ses habitants, notre équipe de maîtrise d'oeuvre a pour objectif de proposer un projet s'intégrant totalement dans le contexte existant, tout en répondant aux exigences de la vie actuelle et en s'inscrivant dans son temps. Pour cela, nous avons arpenté et observé le quartier pour y puiser les indices nécessaires à la compréhension de sa logique, propice à établir les principes de conception du projet. Après démolition des bâtiments existants, notre projet s'implantera de la manière suivante : Tout d'abord un bâtiment recevant le public et le personnel de la future clinique dans la continuité du bâti existant, prolongeant le front bâti de la route d'Abbeville à l'Ouest du site, laissant la limite Est libre afin de respecter une servitude de passage. Puis un second bâtiment, logement de fonction, se superposera au premier en proposant une volumétrie d'habitation. Le bâtiment de la future clinique proposera donc des volumes de hauteurs adaptées qui permettront la transition entre les différents gabarits avoisinants. Il permettra également par son implantation la création d'un parc de stationnement dédié aux besoins des utilisateurs. Comme les maisons existantes qu'elle prolonge, cette implantation nous semble pertinente par rapport

1. A l'orientation : le prolongement du bâti existant offre aux locaux du projet une exposition nord-est / Sud-ouest des plus favorables pour la maîtrise thermique naturelle et la luminosité.
2. A l'alignement, il permet à la fois d'offrir à l'arrière un îlot dédié à un parc de stationnement paysagé

d'espaces verts et en façade sur rue d'exprimer une écriture architecturale contemporaine qui permet une transition entre les logements individuels et les logements collectifs avoisinants

3. Au contexte urbain, par le respect d'une implantation historique de l'habitat, pour un dialogue fécond avec son environnement bâti et paysagé

Les matériaux choisis : Le bardage terre cuite, le zinc, l'enduit anthracite, les menuiseries aluminium anthracite aboutissent à une proposition architecturale qui marie modernité et tradition et permet de donner un caractère singulier et homogène à l'opération, tout en respectant l'urbanisme environnant.

Programme

Tertiaire/Industriel : Construction d'une clinique vétérinaire

Mots clés BARDAGE - ENVIRONNEMENT - TERRE CUITE - TERTIAIRE - ZINC

Concepteur(s) Antoine Maignard, architecte

Maître(s) d'ouvrage(s) MO privé

Types de réalisation Equipement commercial et de services

Année de réalisation 2019

Surface(s) 405 m²

Coûts 705 000 € HT

Crédit photos Antoine Maignard, architecte

Date de mise à jour 23/01/2020



